



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU BUREAU

L'an deux mille vingt-cinq,
Le cinq juin à dix-neuf heures,

Le bureau du Syndicat mixte à la carte du Parc naturel régional du Doubs Horloger dûment convoqué, s'est réuni dans la salle des Fontenelles, sous la présidence de Monsieur Denis Leroux.

Date de convocation : 27/05/2025

Date d'affichage : 27/05/2025

Nombre de membres :

- en exercice : 27
- présents : 11
- votants : 19

Nombre de voix :

- en exercice : 35
- présents : 11
- procurations : 16
- **nombre total de voix exprimées : 27**

Etaient présents :

Cédric BÔLE, Léon BONVALOT, Jean-Noël CUENOT, Denis LEROUX, Régis LIGIER, Boris LOICHOT, Francine MISERE, Dominique MOLLIER, Alexandre PANTEL, Gilles ROBERT, Franck VILLEMAIN.

Etaient absents excusés :

Christine BOUQUIN, Marie-Paule BRAND, Suzanne GUERRIN, Eric HOULLEY, Bernard JACQUET, Roland MARTIN, Christian MOREL, Valérie PAGNOT, Daniel PRIEUR, Elisabeth REDOUTEY, Catherine ROGNON, Charles SCHELLE, Pierre VAUFREY, Christelle VUILLEMIN.

Etaient absents :

Anthony CUENOT, Pascal GODIN, Sylvie LE HIR, Jean-Louis MOUGIN.

Ont donné pouvoir :

Christine BOUQUIN a donné pouvoir à Denis LEROUX,
Marie-Paule BRAND a donné pouvoir à Cédric BÔLE,
Christian MOREL a donné pouvoir à Gilles ROBERT,
Valérie PAGNOT a donné pouvoir à Dominique MOLLIER,
Daniel PRIEUR a donné pouvoir à Franck VILLEMAIN,
Catherine ROGNON a donné pouvoir à Francine MISERE,
Charles SCHELLE a donné pouvoir à Boris LOICHOT,
Pierre VAUFREY a donné pouvoir à Jean-Noël CUENOT.

Gilles ROBERT a été élu secrétaire de séance.

Objet : DE2025-10 : Renouvellement de la convention de partenariat pour le déploiement de la plateforme Outdoorvision

Le Pôle Ressources National des Sports de Nature dispose d'un programme d'observation et de suivi territorial des pratiques et des pratiquants de loisirs sportifs outdoor connectés, d'une échelle locale à une échelle nationale. Il a développé avec l'aide de différents partenaires et de marques d'objets connectés, un service digital de collecte, d'analyse et de visualisation des données de géolocalisation des pratiques outdoor via une plateforme en ligne « Outdoorvision ». A ce titre, il a contractualisé avec les fournisseurs de données et incité les pratiquants volontaires pour intégrer des tracés GPS de pratiquants connectés dans « Outdoorvision ».

Le Pôle Ressources national des Sports de Nature a sollicité la Fédération des Parcs naturels régionaux de France pour un nouveau partenariat sur le projet « Outdoorvision », pour la période 2025-2026. Les Parcs naturels régionaux ont manifesté leur intérêt afin de poursuivre l'accès à cette plateforme permettant de faciliter l'aide à la décision en matière de comptage et gestion des flux des pratiquants, d'aménagement des sites de pratiques, de protection des espèces et des milieux fragiles et de sécurisation des lieux de pratiques.

Ainsi, la Fédération des Parcs naturels régionaux a été désignée comme chef de file du déploiement de la plateforme « Outdoorvision » et une convention est établie avec chacun des Parcs naturels régionaux souhaitant s'engager dans la démarche.

Au vu de la délibération DE2022-36, il s'agit pour le Parc de poursuivre l'acquisition de l'outil afin de visualiser les données de géolocalisation des pratiquants outdoor sur son territoire et de les communiquer à ses partenaires. Cette action s'inscrit dans la mesure 3.3.2 de la Charte du Parc « *Concilier fréquentation et valorisation durable des sites touristiques et naturels* ».

La participation financière du Parc s'élève à **1600 € TTC pour deux ans (2025 et 2026)**.

Après en avoir délibéré, le bureau décide :

- d'autoriser le Président du Parc à engager les dépenses relatives à ce projet ;
- d'autoriser le Président du Parc à signer la convention avec la Fédération des Parcs naturels régionaux liée à cette opération.

Approbation à l'unanimité.

Nombre de voix : 27	Exprimés (en voix) : 27
- pour : 27	- abstention : 0
- contre : 0	- ne prend pas part au vote : 0

Pour extrait certifié
le Président
Denis LEROUX

